

Le Grenelle de l'Estuaire

“Faire de notre estuaire un modèle de développement durable.”



Atelier n°2 du Grenelle de l'Estuaire « Enjeux de territoire »

*Compte rendu synthétique de la réunion de lancement de l'atelier n°2 du Grenelle de l'Estuaire « Enjeux de territoire : énergie et habitat, mobilité et transports, déchets et climats », le jeudi 5 février 2009, salle de l'Epinay, à Toussaint (Seine-Maritime), en présence de **plus de 120 représentants** des cinq collèges du Grenelle de l'environnement.*

I. L'OUVERTURE DES TRAVAUX : « UN MOMENT DE SERENITE AU MILIEU DE LA CRISE »

André-Pierre ROUSSEL, maire de Toussaint, ouvre la réunion et rappelle l'objectif du Grenelle de l'Estuaire : **l'émergence de projets alliant innovation économique et développement durable.**

Maire d'une commune rurale tournée vers la mer, le maire de Toussaint, comme beaucoup d'élus de l'Estuaire, est **sensible au thème de l'énergie** auquel la journée est en partie dédiée.

Jacques DUCHEMIN, président de l'atelier « Enjeux de territoire », ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Fécamp, ancien président du Pays des Hautes Falaises et de son conseil de développement, aujourd'hui très impliqué dans l'action sociale et porteur d'un projet de moteur de voiture de compétition électrique, salue l'initiative du Grenelle de l'Estuaire, au sein duquel **tous les débats seront possibles au-delà des divergences d'intérêts et d'opinions.**

Alain BAZILLE, président du Pays des Hautes Falaises, président de la communauté de communes de Valmont, conseiller général, exprime également sa satisfaction de voir réunis les **cinq collèges du Grenelle** de l'environnement **autour de questions fondamentales** qui permettront de **construire un avenir commun aux différents territoires** (urbains, ruraux et maritimes) de l'Estuaire.

L'atelier « Enjeux de territoire » du Grenelle de l'Estuaire doit permettre une confrontation cordiale d'où pourront jaillir les espoirs de demain.

Jean-Paul LECOQ, député-maire de Gonfreville-L'Orcher, revient sur les enjeux sur lesquels tous les participants sont appelés à travailler :

- la région est confrontée à des problèmes d'élimination des **déchets** - l'enfouissement est trop fréquent ;
- **l'Estuaire doit s'unifier** de part et d'autre de la Seine, grâce à une **politique des transports ambitieuse** qui permettra d'imaginer **un nouveau mode de vie régional** ;
- l'Estuaire doit développer son **indépendance énergétique**, en particulier en matière de chauffage, grâce à la biomasse.

Le Grenelle est **un moment de sérénité au milieu de la crise**, au cours duquel il sera possible d'évoquer l'aménagement du territoire de l'Estuaire.

Patrick LEGRAND, vice-président de la Commission nationale du débat public, président d'honneur de France Nature Environnement et garant du Grenelle de l'Estuaire, souligne l'originalité la démarche dont il attend de « réelles avancées ».

Le rôle de garant du Grenelle est à ses yeux une **posture expérimentale** qui s'articule en plusieurs « postures » :

- celle d'**observateur**, chargé de vérifier l'équilibre de la parole entre les intervenants qui doivent pouvoir s'exprimer librement et sincèrement. Jusqu'à présent, le Grenelle de l'Estuaire a donné entière satisfaction ;
- celle de « **commissaire de la concertation** », c'est-à-dire un rôle de recours, de facilitateur, pour favoriser l'expression de tous (paroles, enjeux, engagements).
- un garant, enfin, ne peut **en aucun cas donner son avis ni influencer le débat.**

Edouard PHILIPPE, maire adjoint du Havre, conseiller général de Seine-Maritime, animateur du Grenelle de l'Estuaire, met l'accent sur l'**exemplarité de la démarche**. Nous avançons vite et il ne faut en regarder que les bons côtés : l'**émergence de projets concrets**, la **confrontation de personnes qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble**. Nous nous améliorerons chaque fois un peu plus en avançant.

Eric SCARANO, directeur général des services du Pays des Hautes Falaises et de la communauté de communes du canton de Valmont, explique le programme de l'atelier et la méthode proposée aux participants.

Odile MOSER (mission d'appui du Grenelle, sedna) présente avec **Eric SCARANO** les thèmes et les régulateurs des trois groupes de travail :

- le groupe de travail **Energie et Habitat**, régulé par **Paule VALLA**, chef du service Habitat et Construction à la direction régionale de l'Équipement (DRE) de Haute Normandie.

- le groupe de travail **Déchets et Climat**, régulé par **Thierry AUBRY**, cabinet ADEKWA.

- le groupe de travail **Mobilité et transports** régulé
 . pour l'aspect transport de marchandises, par **Patrice SALINI**, économiste des transports, professeur associé à la Sorbonne (université Paris IV), responsable du master « transports, logistique, territoire et environnement », consultant ;
 .pour l'aspect mobilité et transport voyageurs, par **Madeleine BROCARD**, professeur émérite (université du Havre), géographe spécialiste de l'aménagement du territoire et de la mobilité.

II. SYNTHÈSE DES SOUS-GROUPES : LES AXES DE TRAVAIL PROPOSÉS

1. Le groupe de travail « Energie et Habitat »

Paule VALLA, chef du service Habitat et Construction à la direction régionale de l'Équipement de Haute Normandie, rappelle **les cinq enjeux majeurs identifiés par les participants**.

1. La nécessité de **réduire la dépendance énergétique de L'Estuaire à l'égard des énergies fossiles**. Le groupe souhaite, dans son ensemble, qu'une réflexion soit dédiée **aux nouveaux modes de production d'énergies renouvelable**. **Le territoire de l'Estuaire présente dans ce domaine de nombreux atouts** (développement de l'éolien, captage de l'eau grâce au relief des falaises, énergie des courants marins).

2. Ces nouveaux modes de production doivent accompagner un effort en faveur de la **baisse de la consommation d'énergie. Le bâtiment est au centre de cette démarche**. La filière entière doit s'adapter à de nouvelles normes plus écologiques (les entreprises et les architectes notamment) grâce à un **effort important de formation**. Un travail de réflexion doit s'engager sur les **performances énergétiques du bâti existant**, qui conserve la plus grande part au sein du parc immobilier.

3. **Le monde agricole doit se rapprocher des professionnels du bâtiment afin de créer des filières locales d'habitat durable**. Une réflexion doit s'engager sur la **production d'éco matériaux au sein de l'Estuaire** (lin, chanvre, etc.) **pour une construction plus écologique (cluster ?)**

La proposition d'un pôle dédié aux à la production de biocarburants a également été avancée (tous les constituants d'un tel pôle sont présents dans l'Estuaire : usines de production d'automobiles, raffineries, agriculteurs, etc.). Ces projets ne **doivent pas pour autant nuire à la production alimentaire**. L'objectif est la **création d'emplois locaux « endogènes »** (non délocalisables).

4. La **production de bâtiments écologiques restera sans effet sans un travail sur l'urbanisme** (par une densification du bâti notamment) dans un but à la fois d'économie de l'espace (par exemple au profit de l'agriculture), d'économie d'énergie, de réduction des coûts, de redonner le goût et le sens du "vivre ensemble".

5. Les participants proposent la constitution **d'un groupe de travail composé d'élus : les collectivités locales doivent montrer l'exemple**, afin que le monde économique suive. **La recherche d'un progrès social et sociétal devra rester une composante forte de cette démarche**.

Certains participants ont souhaité, par ailleurs, éviter une trop grande segmentation des thèmes des groupes et ont proposé d'aller plus loin, par exemple via des contributions échangées sur le site Internet du Grenelle.

2. Le groupe de travail « Déchets et Climats »

Thierry AUBRY, cabinet ADEKWA, indique que deux lignes de force se dégagent des débats du sous-groupe :

- la **valorisation énergétique des déchets**
- la **lutte contre le réchauffement climatique**.

Il propose de les traiter en **quatre axes de travail** :

1. La réduction de la production de déchets ménagers.

- grâce à des normes plus strictes sur les emballages des produits de la vie courante, en amont ;
- par un meilleur tri des déchets, en aval.

Le groupe propose un **développement du compostage des déchets dans l'Estuaire**. Il ne sera possible qu'avec un certain volontarisme des collectivités locales, notamment par le biais d'une fiscalité incitative.

2. L'enjeu du traitement des déchets est également essentiel.

Les participants ont estimé qu'il faudra arrêter d'enfouir et engager une réflexion sur le recyclage.

3. La réduction du volume des déchets industriels et agricoles est une question centrale : il est 10 fois supérieur à celui des déchets ménagers.

Le groupe estime qu'il faut **travailler dans le sens de la réduction des déchets à la source** et souligne le rôle des chambres de commerce et d'industrie et des chambres des métiers (l'Estuaire accueille beaucoup d'artisans).

4. Tous ces éléments doivent être portés par une volonté politique

Le groupe propose la réalisation **d'un diagnostic au sein de l'Estuaire sur la production des déchets de toute nature**.

3. Le groupe de travail « Mobilité et Transports »

Madeleine BROCARD, professeur émérite (université du Havre), géographe spécialiste de l'aménagement du territoire et de la mobilité, fait la synthèse des questions et des propositions du groupe.

Celle-ci est complétée, pour les aspects relatifs au transport de marchandises, par **Patrice SALINI**, économiste des transports, professeur associé à la Sorbonne (université Paris IV), responsable du master « transports, logistique, territoire et environnement », consultant.

1. D'une façon générale, le Grenelle de l'Estuaire reflète un besoin de :

- **mieux identifier les problématiques**, à l'échelle de l'Estuaire, pour adapter les solutions ;
- **approfondir séparément** des questions spécifiques, concernant la **mobilité** des personnes et les **transports** de marchandises ;
- **replacer le transport au sein des grands enjeux** liés au progrès économique, social et au développement durable. Ainsi, en matière de lutte contre le changement climatique, on doit prendre en compte les engagements pris aux différentes échelles de décisions et réfléchir aux moyens d'atteindre ces objectifs (par exemple, réduire la production de gaz à effet de serre ou la consommation énergétique de 20%) ;

- **articuler en permanence les grands enjeux et l'échelle locale** (penser fret et flux, intégration du système sur l'ensemble du territoire).

2. Quelles actions concrètes proposer à l'échelle de l'Estuaire ?

- **réaliser un bilan CO₂ de l'Estuaire** (une étude a déjà été réalisée par l'ADEME) ;
- **mettre en place un Plan Climat territorial au niveau de l'Estuaire** (l'ADEME y travaille avec les Régions ; un document national propose un guide) ;
- analyser les **ressources et l'état du territoire** (raréfaction du carbone, impacts industriels et liés à l'urbanisation, retard du territoire en terme de transports, etc.)

ces enjeux sont à cadrer et à rediscuter pour envisager des solutions.

- une réflexion est à mener autour d'un **Plan de déplacement employés (PDE)** et du **Plan de déplacements urbains (PDU)** : développer le covoiturage, l'auto - partage – transports doux, les voitures propres sont autant de pistes pour l'avenir à explorer ;

- il faut **étudier les possibilités de desserte** de certaines zones (quid de la **perméabilité de certaines zones** pour les transports en commun et quelles solutions ?) et pour cela **améliorer l'intermodalité** (par exemple, mettre des vélos dans certains trains pour les habitants des communes éloignées des gares desservies) ;

- il faut **mettre en réseau les études réalisées en matière de transport et de logistique** (l'Estuaire est un millefeuille territorial qui recouvre différentes échelles ; sept à huit études au moins sont en cours). Cette nécessité d'une mutualisation des moyens est soulignée à plusieurs reprises (les acteurs ne se côtoient pas alors qu'ils travaillent sur des projets identiques). La mise en commun d'informations permettra à l'Estuaire de tirer profit des expériences pour que chacun ne recommence pas à zéro.

Le groupe propose de créer un observatoire des transports de l'Estuaire, afin que les citoyens puissent prendre connaissance de ces diagnostics.

3. Les participants ont évoqué les pistes de travail du groupe :

- peser en faveur d'une meilleure **liaison ferroviaire entre Paris et la Normandie** (à l'heure de la réunification possible d'une Normandie de plus de 600 000 habitants, il est temps de travailler à un schéma de desserte...).

- **Anticiper les flux futurs** (on va vers une explosion du transport de marchandises). Il s'agit de travailler à une meilleure répartition entre les modes (fluvial, ferroviaire, routier), **repenser le réseau ferroviaire**, car certaines lignes existent et sont inoccupées ou sous-utilisées (cette opinion de certains participants mérite une analyse raisonnée, partagée sur ce sujet).

Il y a **urgence à traiter les problèmes de desserte et le problème de l'incidence sur les sillons**. Les participants ont insisté sur la nécessité de penser le schéma avant 2025.

- **Ne pas forcément « diaboliser » la route**, dont il faut souligner les efforts en termes de réduction de gaz à effet de serre. La mise en place et la réalisation des projets d'aménagement sont des opérations longues : **il est de toute façon incontournable d'utiliser les transports routiers en l'absence d'offres alternatives**. Nous devons avoir une approche ouverte, intégrant les différents scénarios technologiques crédibles, qui touchent tous les modes.

- **Repenser les différents types de transport et les besoins** – les dissocier (transports vers la région parisienne, vers les autres régions de France, transports initiés par les bassins de vie et répondant aux différents besoins, transports locaux...)

4. L'amélioration de l'information, un enjeu capital :

- **améliorer le rapport avec les élus**, pour faire avancer plus rapidement les procédures ;

- **décloisonner** les communautés de communes - Repenser les compétences des transports à une échelle plus large, notamment pour le transport à la demande ;

- **former les transporteurs** ;

- **informer les citoyens** (mal informés, ils ne sont pas au courant des solutions qui leur sont offertes => informer pour désenclaver).

4. Les pistes pour les prochaines réunions : découper la réalité en problématiques pour mieux les traiter.

- **Scinder les discussions sur le fret et celles sur le transport de voyageurs et les faire converger ensuite.**

- **Etablir des zonages à différentes échelles** (nationale, régionale, des bassins de vie...) **et par zones d'activités.**

- **Penser les projets sur le court, et long terme.**

Le groupe pose la question de la continuité de la démarche et de la dynamique enclenchées par le Grenelle... Après le Grenelle...

III. CONCLUSIONS

Jacques DUCHEMIN, président de l'atelier « Enjeux de territoire », ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Fécamp, ancien président du Pays des Hautes Falaises et de son conseil de développement, remercie les régulateurs qui ont su faire avancer les débats.

Il rappelle que **l'Estuaire devra aussi savoir s'ouvrir aux régions voisines, faute de quoi ses efforts seront vains...**

Eric SCARANO, directeur général des services du Pays des Hautes Falaises et de la communauté de communes du canton de Valmont, appelle les participants à partager leurs expériences sur le site du Grenelle : <http://www.grenelle-estuaire.fr/>

Alain BAZILLE, président du Pays des Hautes Falaises, président de la communauté de communes de Valmont, conseiller général, souhaite qu'une **volonté politique se dessine** grâce aux travaux accueillis par la communauté de communes du canton de Valmont, **afin que des actions concrètes prennent forme rapidement à la suite du Grenelle de l'Estuaire.** ▲